

ALGÉRIE
UN AN DE SOULÈVEMENT POPULAIRE
UN PEUPLE À L'ASSAUT DU CIEL
POUR SA LIBERTÉ ET LA DÉFENSE DE SA SOUVERAINETÉ

Au 22 février 2020, le soulèvement populaire massif qui secoue l'Algérie aura un an. Radical dans ses revendications, pacifique dans sa manière d'agir, il a permis de mettre en échec le funeste projet d'introniser pour une 5^{ème} fois consécutive un « président » impotent dont les précédents mandats sont dominés par une dilapidation sans précédent des richesses nationales et une répression systématique de toute contestation démocratique ou sociale.

Les acquis indéniables de cette insurrection citoyenne permettent l'espoir d'un changement. Mais l'obstination du pouvoir militaire qui a remplacé le « président » déchu freine encore la marche du peuple algérien vers son émancipation. Cet entêtement se caractérise par la répression de toutes les manifestations de rue, l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire pour incarcérer des animateurs du mouvement ou tout simplement des manifestants pacifiques et même ceux portant l'emblème amazigh symbole d'une identité et d'une culture pourtant consacrées dans les textes fondamentaux de l'Algérie. La répression touche également les très rares médias indépendants qui, désormais ne peuvent plus couvrir les gigantesques manifestations hebdomadaires.

Malgré plusieurs offres de sortie de l'impasse, provenant de divers secteurs de la société (associations, syndicats, partis politiques de l'opposition démocratique, ...) le pouvoir de fait imposa un simulacre d'élections présidentielles qui a abouti à la désignation d'un « président » aussitôt rejeté par l'écrasante majorité de la population.

L'absence totale de légitimité populaire poussa donc le pouvoir de fait à la recherche d'une reconnaissance à l'international. Celle-ci ne pourra se faire qu'au détriment des intérêts fondamentaux de l'Algérie, notamment dans le contrôle de la gestion souveraine de ses potentielles « richesses » en hydrocarbures. La révision de la loi sur les hydrocarbures d'octobre 2019 et les récentes déclarations du « président » sur la nécessité de recourir à l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste, pourtant massivement rejetés par les populations du sud algérien en 2014 et 2015, participent de cette perte de souveraineté nationale sur les secteurs stratégiques de l'économie nationale. Les appétits d'ogre des multinationales (Exxon Mobil, Haliburton, BP, Total, Chevron, etc...) trouvent donc un écho auprès des dirigeants algériens en mal de légitimité.

Notre implication dans le mouvement populaire en cours en Algérie, en tant que diaspora algérienne nous impose de jouer un rôle essentiel dans la lutte contre toute forme d'ingérence dans le destin de l'Algérie. Ce travail ne peut être efficace que s'il se fera avec le soutien et la solidarité des organisations démocratiques françaises connues pour leur combat contre les multinationales et les ingérences françaises en Afrique et ailleurs dans le monde.

Pour célébrer cette date importante de l'Histoire de l'Algérie, Le **Collectif pour une Alternative Démocratique et Sociale en Algérie (CADSA-MARSEILLE)** appelle à une manifestation le

SAMEDI 22 FÉVRIER 2020 À 11H
RENDEZ VOUS DEVANT LA PREFECTURE DE RÉGION
PLACE FÉLIX BARRET 13006 MARSEILLE